

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Nadine Perreault	Numéro de permis 2019381	Date d'inspection Le 24 novembre 2025	
Nom de l'établissement Garderie chez Nadine		Numéro de téléphone (506) 253-1223	
Adresse 845 chemin Canada Edmundston NB E3V 3X1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Pascale Dumont-Levesque		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Lors de ma visite non planifiée en après-midi, j'observe la conformité pour le ratio pour une garderie éducative en milieu familial. Aucun enfant en bas âge n'est présent lors de ma visite. Les éléments suivants sont observés durant ma visite :

- Les exigences d'affichage sont : la routine quotidienne, le menu pour les collations et du dîner, les procédures d'évacuation, le nom et le numéro de téléphone pour les personnes contact, aucune allergie constituant un danger de mort ainsi que le permis et le dernier rapport d'inspection.
- Effets personnels : crochet individuel et panier avec le nom des enfants
- Espace de rangement : Les produits toxiques, chimiques et d'entretien sont rangés sous clé et sont hors de la portée des enfants. Les armes à feu sont rangées sous clé et sont hors de la portée des enfants.

Observation de la sieste pour 2 enfants d'âge préscolaire, la collation fournie par la garderie (fruits et biscuits) et de l'accueil pour l'enfant d'âge scolaire.

original signé par
Pascale Dumont-Levesque

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 24 novembre 2025

Date

original signé par
Nadine Perreault

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 24 novembre 2025

Date